

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN – 70200

Adresse Mairie :

1 rue de la Nouvelle

Tél :03 63 75 80 63

Mail : mairiestgermain70@gmail.com

Accueil téléphonique :

Lundi : 8h – 12h /14h – 18h

Mardi : 8h – 12h

Mercredi : 8h – 12h /14h – 18h

Jeudi : 8h – 12h /14h – 18h

Vendredi : 8h – 12h

Samedi : 9h - 11h

Ouverture au public :

Lundi : 9h30 – 11h30 /15h30 – 17h30

Mardi : 8h – 10h

Mercredi : 9h30-11h30 /13h30-15h30

Jeudi : 8h – 10h /15h30 – 17h30

Vendredi : 9h30-11h30

Bulletin D'information Du Conseil Municipal Du Mercredi 30 Septembre 2026.

Lieu de la réunion : salle du Conseil Municipal.

Étaient présents à 19h30 : Arnaud JURETTIGH, Denis GUILBERT, Lionel BROUARD, Caroline TRIQUENOT, Jennifer LAROCHE, Lydie TISSERAND, Amélie CUISIGNIEZ, Christian MATHIOT, Adeline HENRY, Jean Pierre GAVOILLE, Olivier GAVOILLE, Sophie LACREUSE, Dominique MORY.

Absents excusés : Daniel HEINIS ayant donné pouvoir, Lucie ROCH.

• Point 1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 Août 2026

Le Conseil Municipal a approuvé le procès-verbal de la séance précédente du 28 Août à l'unanimité.

• Point 2 : Délibération encaissement chèque de créance locataire

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à l'encaissement de deux chèques pour une valeur totale de 248,74 euros.

• Point 3 : Décision modificative virement pour équilibre dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative portant sur le budget principal de la commune, afin de procéder à un virement de crédits destiné à remettre en forme les écritures des budgets fonctionnement et investissement.

• Point 4 : Forêt : état d'assiette, dévolution, destination des coupes 2027

Pour l'exercice en cours, notre assiette des coupes regroupe trois parcelles forestières distinctes qui feront l'objet d'une exploitation de bois façonné.

• Point 5 : Forêt : délibération ATDO bois façonné 2026-2027

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la conclusion d'un contrat d'approvisionnement en bois façonné (contrat d'approvisionnement) avec l'Office National des Forêts.

• Point 6: Point étangs des Monts Reveaux

Après consultation, c'est l'entreprise Faucogney TP qui a été choisie pour la réfection du moine de l'étang du Petit Saint-Maurice. La vidange réglementaire de l'étang débutera dès réception de l'accord de la Direction Départementale du Territoire (DDT).

• **Point 7 : Point Communication : panneau pocket, site internet, panneau d'affichage**

- Les utilisateurs réguliers de l'application PanneauPocket ont pu s'apercevoir d'une légère modification de leur page d'accueil. En effet, la municipalité a pris la décision d'augmenter le nombre d'outils disponibles. En ouvrant l'application, vous avez désormais accès à plusieurs modules interactifs :

Les modules Infos et Alerte : Pour recevoir en temps réel les notifications importantes ou les urgences du territoire.

L'Agenda des manifestations : Une rubrique dédiée pour consulter les événements et les dates des festivités locales.

L'onglet Signalement : Un outil simple pour nous alerter rapidement sur une anomalie ou un danger constaté sur l'espace public. (en phase de test).

La Boîte à idées : Un espace citoyen pour soumettre vos propositions ou vos remarques directement à la mairie.

Facebook : Un bouton d'action pour basculer instantanément sur la page officielle de la commune.

- La municipalité souhaite mettre en place un site internet pour compléter ses outils de communication. À ce jour, deux solutions s'offrent à nous : le dispositif national Campagnol.fr ou un outil conçu et réalisé par une entreprise privée dont le métier est, bien sûr, la création de sites internet.

- À la suite d'un débat autour de la mise en place d'un affichage numérique, l'équipe municipale a retenu l'idée d'installer un panneau lumineux pour informer les habitants de la commune. Après délibération et vote du Conseil Municipal, cette solution a été officiellement adoptée.

• **Point 8 : Point sur Plan de Sauvegarde**

Le **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)** est un outil d'organisation sous la responsabilité du Maire pour planifier les actions des acteurs communaux en cas d'événement majeur (catastrophe naturelle, accident technologique, crise sanitaire).

M. Dominique Mory présente le P.C.S. dont la structure s'articule autour des grands axes suivants : »

1. Le Diagnostic des Risques (L'analyse). Cette partie identifie les vulnérabilités du territoire.

2. L'Organisation du Poste de Commandement Communal (PCC). C'est le "cerveau" de la gestion de crise, activé par le Maire.

3. Les Procédures d'Alerte et d'Information. Cette section définit comment diffuser l'information rapidement.

4. Les Actions Volontaires de Sauvegarde (La logistique). Le cœur opérationnel du plan pour protéger et prendre en charge les administrés.

5. Les Annexes Pratiques (Les fiches réflexes). Des documents synthétiques pour agir sans perdre de temps sous le stress.

Chaque foyer de la commune recevra, sous forme de livret, une synthèse pratique de notre Plan Communal de Sauvegarde.

• **Point 9 : Sujets Divers :**

• **a) Point sur les travaux communaux**

Plusieurs chantiers vont débiter sur le territoire de la commune.

Voirie : Remise en état ciblée des accès aux voies communales et intervention programmée sur le chemin de la Goutte pour les eaux pluviales.

Environnement : Opération de nettoyage localisée, avec un débroussaillage poussé aux abords du Saulcy.

Bâtiments : Travaux de rafraîchissement et de remise en état d'un garage au Saulcy.

- **b) Point finances**

Le point a été fait aux deux tiers de l'exercice : les budgets communaux restent stables et bénéficient d'un suivi régulier.

- **c) Réflexion sur les projets 2027**

Cap sur 2027 ! La municipalité étudie actuellement les prochains chantiers à mener pour notre commune. Plusieurs pistes se dessinent :

- Réfection de la toiture de la salle Roger Boffy.
- Trottoir du R.D. 486 et sur une partie de la route de Faucogney.
- Réhabilitation ancienne mairie.
- Rénovation de l'espace autour de la salle Roger Boffy. (végétalisation)
- Mise en place d'une aire de jeux.
- Réfection de la toiture de l'atelier municipal.

- **d) Questions diverses**

- Frelons asiatiques : le coût de l'intervention sera divisé conjointement entre le propriétaire particulier et la commune à hauteur de 35 € pour chacune des deux parties.

- **Bibliothèque**

La bibliothèque sera fermée du 18 octobre au 2 novembre inclus durant les vacances de la Toussaint.

- **Quelques dates à retenir...**

- Une opération brioche aura lieu les 9 et 10 octobre au profit de l'association Handy'Up.
- Randonnée au profit d'Octobre Rose le 17 octobre.
- Anniversaire de la tourbière de la grande Pile le 17 octobre aussi.
- Cérémonie de commémoration du 11 Novembre à 11h00.
- Accueil des nouveaux habitants le vendredi 20 novembre (heure et lieu à confirmer).
- Distribution du colis des aînés le 12 décembre.

- **Prochaine réunion :**

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le **6 novembre** à la salle du Conseil Municipal à 19h30.